

## Indicateurs thématiques proposés

### Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Les indicateurs présentés ici sont complémentaires aux indicateurs globaux proposés. Il est inutile de répéter les indicateurs globaux dans les indicateurs thématiques.

#### REMARQUE CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS LIÉES À LA DÉSAGRÉGATION

- Les éléments accompagnés d'une étoile \* doivent être désagrégés. Cette désagrégation est effectuée par quintile de revenu, par genre, par race/ethnie, par handicap, par lieu de résidence urbain ou rural. Des catégories supplémentaires peuvent être définies à l'échelon national. En outre, il conviendra d'évaluer dans quelle mesure le fossé entre les groupes les plus élevés et les plus faibles a été comblé (par ex. entre le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> quintile de revenu).
- Les éléments accompagnés d'un signe # doivent être désagrégés en fonction de la localisation rurale ou urbaine ; une désagrégation par province/région est recommandée aussi à l'échelon national.
- Sauf mention contraire, la « désagrégation par niveau » correspond à la désagrégation par niveau de scolarité pré-primaire, primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire et enseignement supérieur.

Cibles	Indicateur du GCT	Indicateurs thématiques proposés	Justification
Cible 4.1 – D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Pourcentage des enfants qui atteignent les normes d'aptitudes minimales en lecture/mathématiques à la fin du : (i) primaire (ii) premier cycle du secondaire	Pourcentage des enfants qui possèdent des <b>aptitudes</b> en (a) lecture et écriture et (b) calcul, à la fin du (i) primaire (ii) secondaire, <b>en fonction des normes nationales (*)</b>	Nous insistons sur le fait que les niveaux d'aptitudes et les méthodologies doivent être déterminés à l' <b>échelon national</b> , dans le respect des <b>environnements linguistiques et multiculturels</b> . Nous rappelons aussi que les tests ne doivent <b>PAS</b> être appliqués aux enfants n'ayant pas atteint l'âge de la dernière année de primaire.
	Pourcentage des pays qui ont organisé une évaluation des apprentissages représentative à l'échelle nationale à la fin du: (i) primaire et (ii) premier cycle du secondaire durant les 3 dernières	Pays disposant d'un cadre législatif fixant des normes étendues de qualité de l'école (primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire) (#)	L'accent porté à la qualité dans le nouveau cadre implique d'inclure dans ces normes, hormis les résultats de l'apprentissage, d'autres aspects du fonctionnement des institutions éducatives et du système d'éducation qui sont essentiels à la qualité.

	années	Pourcentage des écoles conformes à ces normes (désagrégées comme ci-dessus) (#)	Il ne suffit pas d'établir des normes, il faut aussi s'assurer que les institutions éducatives les respectent. Cet indicateur examinera le niveau de conformité à cet égard.
		Dépenses de l'État pour l'éducation par enfant (contrôlées en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat) (primaire/premier cycle du secondaire/second cycle du secondaire) #	Cet indicateur permet de mesurer l'investissement systémique pour assurer la qualité du système d'éducation.
	Taux brut d'admission en dernière année (primaire, premier cycle du secondaire)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Taux d'achèvement (primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Taux d'enfants non scolarisés (primaire, premier cycle du secondaire)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge officiel d'un niveau (primaire, premier cycle du secondaire)	-	Nous considérons qu'il est possible de réduire la liste des indicateurs concernant la fréquentation scolaire des enfants. Le taux d'achèvement (qui est l'indicateur le plus fort), le taux brut d'admission, le taux d'enfants non scolarisés et le pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge officiel d'un niveau se rapportent tous aux mêmes questions. Nous proposons de remplacer le pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge officiel d'un niveau par d'autres mesures complémentaires.
		Nombre moyen d'années d'éducation (*)	Le nombre moyen d'années d'éducation fournit une indication intéressante sur l'inégalité aux différentes étapes du parcours éducatif.
Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanties dans les cadres juridiques	Pays disposant d'une législation garantissant au moins neuf années d'éducation gratuite et obligatoire (primaire, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire)	Cet indicateur structurel porte sur l'aspect de gratuité de l'éducation et complète notre indicateur global proposé précédemment pour l'évaluation de la gratuité de l'éducation.	
	Pourcentage des écoles <b>gratuites</b> , désagrégées par niveau (*)	Une proposition centrale pour la cible 4.1 concerne l'accomplissement de 12 années d'éducation primaire et secondaire <b>gratuite</b> financée par les fonds publics ; cela se rapporte aussi à la cible 4.2 et sa proposition d'une année de scolarité pré-primaire gratuite. Un indicateur capable de suivre cet aspect revêt une importance considérable. Le principe de la gratuité constitue un pilier des	

			traités des droits humains à l'éducation, et l'impact positif de l'éducation gratuite est incontestable. Cet indicateur a aussi été proposé en tant qu'indicateur global.
<b>4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</b>	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	Nous recommandons de donner la priorité à d'autres indicateurs (voir ci-dessous).	Le suivi de l'apprentissage dans le secteur de la PEPE exigera des tests, si l'on en croit certains acteurs. Infliger des tests à de jeunes enfants s'avérera contre-productif et va à l'encontre des preuves démontrant que le jeu et la socialisation constituent des éléments centraux de la PEPE.
	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans vivant une parentalité réactive et stimulante.	Pays disposant d'un cadre législatif fixant des normes de qualité minimales pour les services de PEPE	Les éléments constitutifs d'une parentalité réactive et stimulante sont déterminés par le contexte culturel. La grande majorité des mesures de la parentalité reposent aujourd'hui sur des notions occidentales qui ne s'appliquent pas partout dans le monde. Une mesure globale de la « parentalité réactive » n'est ni réalisable ni souhaitable.  De plus, le cadre manque actuellement d'indicateurs sur la qualité des programmes de PEPE. Nous proposons d'y remédier à l'aide d'un indicateur structurel.
		Pourcentage de centres de PEPE/d'établissements préscolaires conformes à ces normes (#)	Cet indicateur évalue la qualité des établissements éducatifs adhérant aux normes nationales en vigueur.
	Taux de participation à l'apprentissage organisé (de 24 mois jusqu'à l'âge officiel d'entrée à l'école primaire)	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans fréquentant un programme d'éducation de la petite enfance (*)	Nous considérons que le terme « apprentissage organisé » doit être remplacé par PEPE, conformément à la terminologie en vigueur, par ex. pour la Conférence mondiale de Moscou sur la protection et l'éducation de la petite enfance.
	Taux brut de scolarisation dans le pré-primaire	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Nombre d'années d'enseignement pré-primaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanties dans les cadres juridiques	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
Pourcentage d'établissements de PEPE qui n'imposent pas de frais de scolarité ou de charges indirectes. (#)		Nous considérons qu'il est indispensable aussi de déterminer dans quelle mesure l'éducation de la petite enfance est réellement gratuite dans la pratique. Cet indicateur existe aussi en tant qu'indicateur global.	
<b>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous</b>	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	

accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	Taux de participation aux programmes d'enseignement techniques-professionnels (15-24 ans)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Taux de participation des adultes à l'éducation et la formation formelles et non formelles	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
		Pays disposant de cadres législatifs et politiques pour l'EFTP avec des dispositions claires pour garantir la non-discrimination et établir des mesures de discrimination positive pour les groupes marginalisés	L'EFTP doit être intégrée aux politiques nationales d'éducation avec des dispositions claires garantissant la qualité et l'équité.
		Pourcentage d'établissements d'EFTP conformes aux normes nationales (#)	Cet indicateur évaluera le niveau de conformité des établissements d'EFTP aux normes nationales.
<b>4.4 D'ici à 2030, augmenter de [x] % le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</b>	Pourcentage des jeunes/adultes qui maîtrisent les TIC par type de compétences	Pourcentage des jeunes et des adultes recevant une formation ou un recyclage professionnels, y compris l'apprentissage, la formation professionnelle avancée et la formation continue (*)	Il est difficile de comprendre pourquoi les compétences TIC sont évoquées comme la seule compétence technique et professionnelle requise pour l'emploi, l'obtention d'un travail et l'entrepreneuriat. La mesure du nombre de jeunes et d'adultes bénéficiant d'une formation parmi les différentes filières professionnelles et possibilités de formation disponibles semblerait plus appropriée.
<b>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</b>	Le GCT recommande l'indice de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse) pour tous les indicateurs de cette liste susceptibles d'être désagrégés.	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse, <b>race/ethnie et handicap</b> ) pour tous les indicateurs de cette liste pouvant être désagrégés	Cet indicateur revêt une importance capitale pour un agenda qui est centré sur l'éducation inclusive et équitable. Comme pour la cible 4.5, l'accent doit aussi être placé sur les populations indigènes et les personnes en situation de handicap, d'où l'importance de désagréger les données pour ces deux groupes également.
	Pourcentage des élèves dans l'enseignement primaire dont la langue maternelle est la langue d'instruction	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé (*)</i>	
	Pourcentage des pays qui ont une politique explicite de réaffectation à l'aide d'une formule des ressources de l'éducation aux populations défavorisées	Pays disposant de lois, de politiques, de plans et de ressources permettant d'offrir des chances égales et des mesures de discrimination positive pour les groupes marginalisés	Des initiatives actives destinées à garantir l'équité des allocations financières sont très appréciables, mais il est essentiel aussi de veiller à l'existence de politiques de non-discrimination et de discrimination positive dans tous les aspects et à toutes les étapes du système éducatif. Ces aspects complémentaires sont reflétés dans l'indicateur

			proposé.
	Pourcentage des dépenses totales de l'éducation supportées par les ménages	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. Désagrégé par niveau. (*)</i>	
		Pays ayant mis en place des mécanismes d'investigation pour les plaintes concernant les discriminations et d'autres violations du droit à l'éducation	Un indicateur supplémentaire pour examiner les possibilités de recours des communautés marginalisées en cas de discrimination ou de violation de leurs droits à l'éducation
	Pourcentage de l'aide totale à l'éducation allouée aux pays à faible revenu	Pourcentage de l'aide totale à l'éducation allouée aux pays dont le revenu moyen est inférieur à 2 dollars américains par habitant par jour	En 2010, 55,9 % des personnes pauvres vivaient dans des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et seulement 29,5 % dans les PRF ; 70,5 % des pauvres dans le monde vivent dans les PRI). En se limitant uniquement aux PRF, l'indicateur place la majorité des populations pauvres mondiales hors de portée des flux de l'aide <sup>1</sup> . La présente proposition est conforme aux recommandations de mesure de la pauvreté <sup>2</sup>
<b>4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et un pourcentage substantiel d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</b>	Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant les compétences voulues en alphabétisme.	Pourcentage de la population de <b>jeunes et d'adultes</b> ayant atteint au moins un niveau fixe de compétences fonctionnelles en (a) lecture/écriture et (b) calcul, <b>en fonction des normes nationales (*)</b>	Il convient d'ajouter des références claires aux jeunes et aux adultes pour que ces populations bénéficient de l'attention nécessaire. Nous insistons sur le fait que les niveaux d'aptitudes et les méthodologies doivent être déterminés à l'échelon national, dans le respect des environnements linguistiques et multiculturels.
	Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant les compétences voulues en numératie.		
	Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes	Pays disposant de cadres législatifs ou institutionnels assurant l'accès à l'alphabétisation et à la formation tout au long de la vie comme un droit fondamental, et fournissant un cadre de mise en œuvre opérationnel et financé.	Nous considérons que les indicateurs d'alphabétisation et de numératie sont appropriés. Nous proposons en conséquence un autre indicateur structurel évaluant dans quelle mesure l'alphabétisation et l'apprentissage tout au long de la vie sont reconnus comme un droit fondamental, et quels plans d'action concrets et financés ont été mis en place pour appliquer ce droit.
	Taux de participation des adultes analphabètes aux programmes d'alphabétisation	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
<b>4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le</b>	Pourcentage des élèves de 15 ans montrant une maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la	Pays dans lesquels l'éducation aux droits humains, à la paix, à la citoyenneté mondiale et au développement durable est intégrée à la politique et aux programmes d'éducation	La connaissance de la science environnementale et de la géoscience ne fournit pas une compréhension complète de l'éducation au développement durable. De plus, l'indicateur ne s'intéresse pas aux

<sup>1</sup>Les PMA et les États fragiles abritent respectivement 30,8 % et 32,1 % de la population pauvre dans le monde, et 11,8 % des pauvres vivent dans des pays en conflit et en post-conflit <http://www.oecd.org/dac/POST-2015%20multidimensional%20poverty.pdf>

<sup>2</sup>[www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2013/en\\_GB/wp2013-062/files/92263300529586380/default/WP2013-062.pdf](http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2013/en_GB/wp2013-062/files/92263300529586380/default/WP2013-062.pdf)

<b>développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.</b>	géoscience		autres aspects qui le constituent, notamment l'éducation à la citoyenneté mondiale, au développement durable, aux droits humains et l'éducation sexuelle. Cet indicateur structurel est proposé en vue de comprendre à quel point ces aspects sont intégrés dans les programmes scolaires et les politiques nationales. Le temps passé à enseigner ces aspects a été proposé comme indicateur global.
	Pourcentage des élèves de 13 ans cautionnant les valeurs et les attitudes promouvant l'équité, la confiance et la participation à la gouvernance	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
	Pourcentage des heures d'enseignement consacrées à l'éducation au développement durable / l'éducation à la citoyenneté mondiale	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	
	Pourcentage des écoles qui ont dispensé une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles pour la vie	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	
		Pourcentage des heures d'enseignement consacrées à l'éducation au développement durable / l'éducation à la citoyenneté mondiale / l'éducation aux droits humains et à la paix et l'éducation sexuelle complète (#)	Nous suggérons cela plutôt qu'un indicateur mesurant le degré de priorité accordé à l'éducation au développement durable, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'éducation aux droits humains et à la paix, et l'éducation sexuelle complète dans l'enseignement, et le temps qui leur est alloué au cours de l'année scolaire.
	Pays mettant en œuvre le cadre au Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (conformément à la Résolution 59/113 de l'Assemblée générale des Nations Unies)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé.</i>	
<b>4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et</b>	Pourcentage des écoles offrant (i) l'eau potable (ii) des installations sanitaires adéquates et (iii) des services d'hygiène adéquats	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	

fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	Ratio élèves-ordinateur par niveau	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	
	Pourcentage des écoles disposant de (i) l'électricité et (ii) d'un accès Internet à des fins pédagogiques	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	
	Pourcentage d'écoles avec une infrastructure et des équipements adaptés aux personnes handicapées	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (#)</i>	
	Pourcentage des élèves victimes d'intimidation, de châtime corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuel	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
		Pourcentage des écoles bâties depuis 2015 dans un site, avec une conception et une construction résistants aux catastrophes. (#)	L'indicateur proposé portera sur le degré de préparation aux catastrophes des écoles et des autres établissements éducatifs. C'est une priorité face à l'accélération du changement climatique.
4.b D'ici à 2020, augmenter de [x] % à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	Nombre de bourses d'études de l'enseignement supérieur accordées par pays bénéficiaire	<i>PAS DE PROPOSITION</i>	Nous recommandons de donner la priorité aux autres indicateurs qui ont été formulés.
	Volume des flux de l'Aide publique au développement (APD) pour les bourses d'études de l'enseignement supérieur par pays bénéficiaire		
		Volume total de l'APD consacrée à l'éducation	La mesure de la portion de l'APD consacrée à la scolarisation doit être précédée d'un indicateur de la valeur totale de l'APD, afin de placer les flux de l'APD consacrés à l'éducation dans leur contexte.
4.c D'ici à 2030, accroître de [x] % le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales (par niveau)	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professionnels	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	Nous considérons que l'expression « par rapport aux autres professionnels » nécessite des éclaircissements quant aux catégories de

pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement			professionnels comparées.
		Pays disposant d'un cadre législatif régulant le statut des enseignants	Cet indicateur structurel permet d'évaluer l'étendue de la préparation des éducateurs à l'enseignement
	Taux d'attrition des enseignants	<i>Nous sommes d'accord avec l'indicateur proposé. (*)</i>	
	Pourcentage des enseignants recevant une formation continue	Pourcentage d'enseignants bénéficiant de possibilités permanentes et gratuites d'évolution professionnelle et de soutien (*)	L'indicateur doit inclure les possibilités d'un accompagnement professionnel permanent et ne pas se limiter à la formation continue qui ne reflète pas nécessairement les vrais besoins de soutien des enseignants.
	Pourcentage d'enseignants formés selon les normes nationales (par niveau)	Pourcentage d'enseignants formés dans les domaines de la pédagogie, de l'éducation inclusive, des droits de l'enfant et de l'égalité entre les sexes (*)	L'indicateur proposé examine l'étendue de la formation des enseignants dans la connaissance de la matière enseignée et d'autres domaines touchant aux droits de l'enfant, au genre et à l'éducation inclusive.
		Pourcentage de comités et de groupes de travail décisionnaires dans le secteur de l'éducation au plan national et sous-national incluant des représentants des enseignants (#)	Cet indicateur s'efforce d'appréhender l'étendue de la place des enseignants et de leur participation aux décisions politiques et à leur mise en œuvre.